

Rapport d'évaluation sommaire de l'initiative VDMD

Renseignements sur l'établissement

Nom de l'entreprise	IAMGOLD Corporation
Nom de l'établissement	Essakane SA (Essakane)
Adresse	Mine Essakane SA 146, rue 13, quartier Zogona 09 BP 11 Ouagadougou, Burkina Faso
Pays d'opération	Burkina Faso
Produits / métaux produits sur place	Opérations minières : Or
Types d'opérations inclus dans le champ d'application :	
Activités minières	<input checked="" type="checkbox"/>
Mélange de concentrés	<input type="checkbox"/>
Fusion	<input type="checkbox"/>
Raffinage	<input checked="" type="checkbox"/>
Hydrométallurgie	<input type="checkbox"/>
Autre (veuillez expliquer)	
Types d'infrastructures inclus dans le champ d'application :	
Routes	<input type="checkbox"/>
Transport ferroviaire	<input type="checkbox"/>
Ports	<input type="checkbox"/>
Autre (veuillez expliquer)	<input type="checkbox"/>

Vérificateur et renseignements sur la vérification

Nom de l'entreprise	EEM Gestion ESS Inc. (EEM)
Confirmation que tous les vérificateurs impliqués dans la vérification sont des fournisseurs de service de vérification accrédités	Oui
Dates des activités de vérification (jj/mm/aaaa – jj/mm/aaaa)	04/11/2024 – 13/11/2024
Période de vérification	2024
Résumé de la méthodologie de vérification	<p>La vérification a été réalisée conformément aux principes énoncés dans les normes et documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ISO 19011:2018 – <i>Lignes directrices pour l'audit des systèmes de gestion</i>;

	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Mandat des vérificateurs</i> de l'Association minière du Canada (dernière mise à jour : 11 mars 2024); et, • <i>Guide de vérification VDMD</i> de l'Association minière du Canada (dernière mise à jour : 11 mars 2024). <p>Les tâches et activités entreprises au cours du processus de vérification sont résumées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les auto-évaluations des installations et les pièces justificatives ont été mises à la disposition des vérificateurs avant la vérification; • Les preuves ont été recueillies au moyen d'entretiens et de documents et dossiers soumis; • Les informations recueillies ont été évaluées en fonction des critères énoncés dans les protocoles des normes de performance évalués; et, • Une réunion de clôture a eu lieu. <p><u>Fusion des standards VDMD et Copper Mark</u></p> <p>Étant donné qu'IAMGOLD a décidé de participer au test pilote de fusion des standards VDMD et Copper Mark, les ajouts suivants ont été apportés à l'approche de vérification externe, conformément aux exigences du projet pilote :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avant la vérification, une analyse sommaire des informations publiques disponibles a été effectuée par EEM et par Copper Mark. L'objectif était d'orienter l'échantillonnage du vérificateur sur les aspects les plus matériels des activités d'IAMGOLD; • Le plan de vérification a été soumis à l'Association Minière du Canada (AMC) et Copper Mark pour revue; • Le rapport final de la vérification sera partagé avec Copper Mark; et, • Les résultats de la vérification seront rendus publics sur les sites web de l'AMC et de Copper Mark. <p>Ce rapport de vérification, qui contient la conclusion d'audit et la déclaration d'audit, a été rédigé.</p>
Résumé des activités de vérification	<ul style="list-style-type: none"> • Une réunion de lancement a eu lieu pour préparer la vérification; • Le client a soumis des documents et enregistrements pour examen par le vérificateur; • Une réunion d'ouverture a eu lieu le matin du 4 novembre 2024; • La collecte de preuves a été réalisée au moyen d'entretiens et d'observations sur le site et de revue de documents et d'enregistrements soumis par courrier électronique ou stockés sur un portail Microsoft Teams; • Des audits externes ont été menés afin de permettre à Essakane d'obtenir des résultats plus élevés. Des audits externes ont été réalisés pour les protocoles et indicateurs suivants. Les sommaires des résultats de ces audits sont présentés à l'annexe A. <ul style="list-style-type: none"> ○ Santé et sécurité au travail (2020) : Indicateurs 1AAA, 2AAA, et 4AAA;

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Intendance de l'eau (2018) : Indicateurs 1AAA et 2AAA; et, ○ Gestion des résidus (2022) : Indicateurs 1 à 5. • Des notes de travail ont été prises par le vérificateur; • Une tentative a été faite pour contacter un nombre représentatif de communautés d'intérêts (CI) externes répertoriées par Essakane, selon la méthode Squeglia c=0 pour un niveau de qualité acceptable de 90%. Parmi les douze (12) CI sélectionnés, tous ont répondu; • La cible à atteindre pour le nombre total de personnes interrogées à la mine Essakane a été fixée à 60 travailleurs et sous-traitants en fonction des critères de représentativités de Copper Mark. Durant la vérification, au total 65 travailleurs et entrepreneurs ont été rencontrés. Les rencontres ont été réalisées individuellement et en groupe. Les sujets abordés étaient liés aux éléments pertinents recueillis lors de la vérification des protocoles • Une réunion de clôture a eu lieu dans l'après-midi du 13 novembre 2024; et, • Des rapports d'audits externes ont été produits • Le présent rapport a été produit.
Une visite sur place a-t-elle été effectuée ?	Oui

Remarque : Les cotes qui ont été modifiées à la suite de la vérification externe sont mises en évidence en **gras**. La justification des changements de note est fournie en *italique* dans la colonne « Commentaires » de la note modifiée correspondante.

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
Relations avec les Autochtones et les communautés (version CAN 3.0, février 2021)		
1. Détermination des communautés d'intérêts (CI)	AA	<p><i>L'établissement s'était évalué au niveau AAA pour cet indicateur. Cependant, pendant la vérification externe, il a été observé qu'une revue périodique du processus d'identification des communautés d'intérêts (CI) n'est pas réalisée en collaboration avec ces dernières. On applique une méthodologie développée au début du projet par une ressource externe. Le processus est actuellement en révision.</i></p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification et analyse des parties prenantes d'Essakane SA – Rapport final (Genivar, 2012); • Procédure de relation avec les parties prenantes; • Procédure d'identification et analyse des parties prenantes; • Cartographie des parties prenantes (mars 2024); • Plan d'engagements.
2. Échange et dialogue efficaces	AA	<p><i>L'établissement s'était évalué au niveau AAA pour cet indicateur. Cependant, pendant la vérification externe, il a été observé que les</i></p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
avec les communautés d'intérêts		<p><i>rappports publics ne font pas état de l'efficacité des processus d'échange avec les CI.</i></p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Procédure de relation avec les parties prenantes; • Procédure d'identification et analyse des parties prenantes; • Traitement des allocations et autres • Rapports hebdomadaires, mensuels, et trimestrielles; • Rapport de projet (ex. Procès-verbal - négociation extension halte Yaya 2022); • Rapports du comité de communication de la mine d'Essakane; • Formation des agents sur les techniques d'animation et de communication, et sur le code d'éthique et de déontologie de la compagnie; • Rapports publics sur le portail internet Essakane et site du gouvernement de Burkina Faso; • Base des demandes des communautés; et, • Procédure de gestion des demandes externes et des plaintes.
3. Échange et dialogue efficaces avec les communautés autochtones	NA	<p>Les rapports d'évaluation d'impact environnemental et social effectués pour Essakane ne statuent pas clairement sur la présence de peuples autochtones au niveau de populations locales et il n'y a pas de définition de peuples autochtones dans les textes légaux du Burkina Faso.</p> <p>Dans le contexte d'Essakane, les peuples autochtones ne constituent pas un groupe marginal, mais englobent plutôt l'ensemble de la population locale. De ce fait, toutes les communautés d'intérêts sont traitées via les mêmes processus.</p> <p>Une position claire et documentée sur la question des autochtones est en cours d'élaboration.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'évaluation d'impact environnemental et social (2020 (2), 2021) ; • IFC compliance audit.
4. Gestion des répercussions et des avantages pour les communautés	AAA	<p>Essakane a des processus en place pour échanger avec les CI sur l'identification, la priorisation et l'évitement ou l'atténuation des risques liés aux activités de l'établissement qui touchent directement les CI au niveau de l'environnement, la santé et la sécurité, et les aspects sociaux et économiques pendant et après la fin des opérations.</p> <p>Les processus d'échange et de dialogue comprennent des mesures visant à faciliter et à encourager la participation des CI sous-représentées et à déterminer quelles CI sont les plus touchées par les risques identifiés.</p> <p>Des plans d'action visant à prioriser les impacts ont été élaborés en collaboration avec les CI concernées et sont actuellement mis en œuvre.</p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<p>Les plans d'action comprennent l'identification d'objectifs et de cibles pertinentes à atteindre. Ces derniers font l'objet d'un suivi, d'un examen et d'une gestion adaptative en collaboration avec les CI touchées.</p> <p>Des processus sont en place pour échanger avec les CI concernées sur l'identification et la priorisation des occasions d'optimiser les bénéfices dont elles peuvent tirer profit et comprend des possibilités d'emploi, l'approvisionnement local, et des initiatives de développement communautaire. Les contributions et bénéfices sont communiqués au public.</p> <p>Les résultats sont examinés avec les CI touchées sur une base régulière et prédéterminée.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Politiques environnementale, développement durable, gestion des résidus, santé-sécurité; • Registre des aspects et impacts environnementaux; • Fiches de postes; • Procédure de doléances; • Programmes et procédures de surveillance des risques; • Comptes rendus de rencontres de divers comités (Comité de communication de la mine Essakane (CCME), nuisances, emploi, Falongoutou...); • Étude d'impact environnemental et social projet d'extension de l'aéroport; • Programme de santé; • Programmes de gestion environnementaux et sociaux; • Suivis et rapports des Programmes de restauration des moyens de subsistance (PRMS); • Procédure de gestion des achats locaux; • Publications des contributions (Conférence public EDEL, journaux, portail internet IAMGOLD); • Rapports de suivi engagement de la halde Yaya; • Procédure pour activités hors site (permet d'identifier les risques prioritaires et des mesures à mettre en place avec la collaboration des communautés); • Projets qui dépasseront la vie productive de la mine (projets maraîchers, rizicoles, centre de santé, moulins, forages d'eau autonome avec système solaire, etc.); • Vision stratégique quinquennale; • Fonds minier de développement local; • Entrevues avec CI; • Rapport de développement durable 2023;

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Rapport ESG 2023.
<p>5. Système de réaction aux communautés d'intérêts</p>	<p>A</p>	<p><i>L'établissement s'était évalué au niveau AAA pour cet indicateur. Cependant, pendant la vérification externe, il a été observé que le système de rétroaction de l'établissement n'a pas été élaboré en collaboration avec les CI directement touchées et ne fait pas l'objet d'un examen au moins annuel afin d'identifier les possibilités d'amélioration continue (exigence du niveau AA).</i></p> <p><u>Preuves examinées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Procédure de gestion des plaintes; • Base de données es plaintes; et, • Entrevues avec CI.
<p>Santé et sécurité (version décembre 2020)</p>		
<p>1. Engagement et obligation de rendre des comptes</p>	<p>AAA</p>	<p>Les engagements sont définis et approuvés par la haute direction de Essakane et sont conformes à l'esprit du Cadre sur la sécurité et la santé de l'AMC.</p> <p>Un processus est en place pour s'assurer que les employés, les entrepreneurs et les fournisseurs qui travaillent à Essakane sont au courant des engagements de la société en matière de sécurité et de santé.</p> <p>Les obligations de rendre des comptes et les responsabilités sont comprises à tous les échelons.</p> <p>L'établissement est certifié ISO 45001.</p> <p>Une vérification externe a été menée pour déterminer :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Le degré de cohérence entre les engagements et l'intention du Cadre sur la santé et la sécurité de l'AMC; b. Si les obligations de rendre des comptes et les responsabilités sont bien comprises; c. Si les engagements de sécurité et de santé ont été communiqués au personnel, aux entrepreneurs et aux fournisseurs travaillant à l'établissement; d. L'efficacité du processus en place permet de s'assurer que les employés, les entrepreneurs et les fournisseurs qui travaillent à l'établissement sont au courant des engagements. <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique corporative de santé et sécurité; • Processus MBA; • Fiches de postes; • Manuel système de gestion ESS;

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Audit de surveillance SGS (ISO 14001 et 45001) – certification maintenue. • Tableau d'évaluation des risques sur la santé et la sécurité au travail 2023/2024; • Programme de suivi des sous-traitants; • Clauses SSE des sous-traitants; • Entrevues effectuées sur le terrain avec des employés et sous-traitants; et, • Audit externe EEM (nov. 2024).
<p>2. Élaboration et mise en œuvre d'un plan</p>	<p>AAA</p>	<p>Un système documenté de gestion de la sécurité et de la santé a été établi, mis en œuvre et maintenu. Il comprend au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des objectifs et des cibles, avec plans à l'appui; • Des processus de détermination des dangers, d'évaluation et de contrôle des risques; • L'identification des dangers à conséquences graves et des contrôles critiques associés; • Un programme d'hygiène industrielle examiné et supporté par examinés par un hygiéniste qualifié; • Des rôles et des responsabilités définis et documentés en matière de gestion de la santé et de la sécurité; • Des inspections en milieu de travail; • La tenue des dossiers de santé et de sécurité; et, • Entrevues effectuées sur le terrain avec des employés et sous-traitants. <p>Essakane a alloué des ressources pour établir, mettre en œuvre, maintenir et améliorer le système de gestion de la santé et de la sécurité et valider l'efficacité des contrôles.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Manuel système de gestion ESS; • Procédure d'identification des dangers et d'évaluation des risques et opportunités sécurité; • Tableau d'évaluation des risques sur la santé et la sécurité au travail 2023/2024; • Carte MBA (évaluation des risques sur le terrain); • Objectifs annuels du site (Programme de management santé sécurité 2024); • Programme d'analyse de tâches sécuritaire; • Programme d'hygiène industrielle; • Programme d'échantillonnage en hygiène industrielle;

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Fiches de postes; • Programme de suivi des sous-traitants; • Clauses SSE des sous-traitants; • Programmes d'inspection (inspection générale planifiées, Comité Santé Sécurité Environnement, quotidienne par superviseurs, inspections 5S, conjoint sous-traitant superviseurs (trimestrielles), inspections mensuelles planifiées par dépt. SST); • Web-Essakane et système INTELEX; • Programme d'audit interne; • Audit interne HSE 12 et 13 juin 2024; et, • Audit externe EEM (nov. 2024).
<p>3. Formation, comportement et culture</p>	<p>AAA</p>	<p>Un programme de formation en santé et sécurité documenté, pleinement fonctionnel et contrôlé est en place et inclus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des ressources suffisantes et qualifiées; • L'analyse des besoins de formation pour les employés, entrepreneurs et visiteurs; • De la formation axée sur l'identification et le contrôle des dangers ainsi que les mesures de prévention et d'action proactive; • L'évaluation des acquis; • L'évaluation de l'efficacité des formateurs; • Le maintien d'enregistrements de formations; et, • Un programme d'observation de tâches. <p>Essakane a des mécanismes en place pour la participation des travailleurs dans la détermination des dangers, l'évaluation des risques et la détermination des contrôles, en prenant en compte les commentaires des travailleurs au moment de fixer des objectifs de santé et de sécurité au travail.</p> <p>La direction montre manifestement son engagement en ayant des interactions personnelles avec les employés.</p> <p>Un programme est mis en place pour soutenir la santé mentale des travailleurs et fournir une assistance en cas de besoin.</p> <p>Le souci de la santé et de la sécurité est évident dans tout l'établissement.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Procédure de gestion des formations; • Matrice de formation; • Attestations de compétence des formateurs; • Système Cognibox (enregistrements de formation employés et sous-traitants);

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Rapports de formation SSE; • Formation évaluation travail à chaud; • Rapports de tournées de direction; • Comptes rendus sorties terrain (observations de tâches); • Carte MBA (évaluation des risques sur le terrain); • Programme d'analyse de tâches sécuritaire; • Validation des objectifs SST fait via Comité exécutif de santé sécurité environnement (comité paritaire - rencontre trimestrielle); • Objectifs annuels du site (Programme de management santé sécurité 2024); • Processus d'approbation des produits chimiques; • Avis SST émis dans le cadre des AFE (\$10,000); • Processus d'évaluation du rendement semestrielle / annuelle; • Évaluations et bonus semestriels; • Thèmes mensuels de bien être dans les sessions MBA; • Psychologue et équipe médicale sur place; et, • Entrevues effectuées sur le terrain avec des employés et sous-traitants.
4. Surveillance et rapports	AAA	<p>Essakane documente des rapports de surveillance et de déclaration en matière de santé et sécurité qui comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des mesures du rendement clairement définies, appliquées de manière uniforme, évaluées régulièrement (y compris par rapport aux performances plus larges de l'industrie) et rapportées à l'interne; • Les mesures de performance sont utilisées pour analyser les tendances afin d'éclairer les décisions et de guider l'amélioration continue; • Un programme de surveillance qui comprend le suivi et la déclaration interne des points forts et des points à améliorer, l'inspection et la surveillance en matière de santé-sécurité et d'hygiène industrielle, le contrôle de la santé ainsi que les enquêtes et le suivi lors d'incidents; • Un programme d'audit de la santé et de la sécurité, assorti de vérifications de la conformité et du système de gestion menées en conformité avec le plan de vérification; • Les programmes de surveillance et d'audit mettent l'accent sur les dangers à conséquence significative; • Une évaluation annuelle de la pertinence et de l'efficacité du système de gestion de la santé et de la sécurité à Essakane et des recommandations en matière d'amélioration continue;

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Une évaluation régulière du rendement en matière de santé et de sécurité par la direction pour favoriser l'amélioration continue et éclairer les décisions; • Les résultats de la surveillance du milieu de travail et de l'inspection et les mesures de suivi sont enregistrés et communiqués au sein de l'établissement; et, • Le rendement en matière de santé et sécurité est communiqué au public au moins une fois par an. <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs annuels du site (Programme de management santé sécurité 2024); • Suivi KPI SST 2024; • Manuel système de gestion ESS; • Programme d'audit interne; • Programme d'hygiène industrielle; • Programme d'échantillonnage en hygiène industrielle; • Revue de direction; • Rapport de développement durable 2023; • Rapport ESG 2023; • Procédure de déclaration, enquête et analyse des événements indésirables; • Entrevues effectuées sur le terrain avec des employés et sous-traitants; et, • Audit externe EEM (nov. 2024).
5. Rendement	AA	<p>La direction d'Essakane participe à la mise en place, à l'examen et à l'amélioration du rendement dans l'atteinte des objectifs.</p> <p>Les objectifs de rendement d'Essakane incluent les entrepreneurs sur place.</p> <p>IAMGOLD compare son rendement en matière de santé et de sécurité à celui de d'autres compagnies minières.</p> <p>Les résultats de rendement sont communiqués aux employés et aux entrepreneurs sur place.</p> <p>L'établissement ne compte aucun accident mortel au cours de l'année de déclaration.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs annuels du site (Programme de management santé sécurité 2024); • Comptes rendus revues de directions;

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Sommaires exécutifs de rencontres du Comité Santé Sécurité Environnement; • Communications faites dans le cadre des sessions MBA; • Présentation des résultats en SST; et, • Entrevues effectuées sur le terrain avec des employés et sous-traitants.
Planification de la gestion de crises et des communications – Corporatif (OUI ou NON) (version novembre 2022)		
1 Préparation en matière de gestion de crises et des communications	OUI	<p>Le chef de la direction approuve et soutient la gestion de crises et la planification des communications. Des menaces et des risques crédibles pour IAMGOLD ont été identifiés et des protocoles ont été établis pour faire face aux menaces et aux risques identifiés.</p> <p>Le siège social d'IAMGOLD a évalué les menaces et les risques identifiés par les sites, incluant Essakane et les a pris en compte dans la planification de l'entreprise, lorsque pertinent.</p> <p>Une équipe corporative de gestion de crises a été mise en place au sein d'IAMGOLD, dont les rôles et responsabilités sont bien définis.</p> <p>Un mécanisme de notification est en place pour alerter l'équipe de gestion de crises d'IAMGOLD en cas de crise.</p> <p>Le Vice-président Relations avec les investisseurs a été désigné comme le porte-parole des médias et a été formé.</p> <p>Les principales coordonnées des médias et des parties prenantes ont été préparées et un système est en place pour faire le suivi de l'engagement des médias et des parties prenantes.</p> <p>Un plan corporatif de gestion de crise et de communication a été élaboré et constitue un document contrôlé.</p> <p>Tous les membres de l'équipe corporative de gestion de crises ont reçu le plan corporatif de gestion de crises et des communications, ainsi que les principales coordonnées des personnes-ressources.</p> <p>Un centre de contrôle des crises (physique et virtuel via la plateforme Teams) a été établi et ce dernier est outillé adéquatement.</p> <p>Des mécanismes de communication ont été établis pour alerter les employés en cas de crise et leur fournir des mises à jour.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Corporate Crisis Management Plan (version novembre 2024); • Exemples de courriels de test des notifications; • IAMGOLD Corporate Management Plan (CCMP) Crisis Communications Guidelines (confidentiel, examen sur place uniquement); • Des preuves de formation du porte-parole; et,

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> Des preuves de formation de l'équipe corporative de gestion de crises sur le plan corporatif de communications et de gestion de crises.
2. Révision	OUI	<p>Le plan de gestion de crises et des communications corporatif d'IAMGOLD est révisé et mis à jour annuellement et au besoin.</p> <p>Le mécanisme qui notifie l'équipe corporative de gestion de crises est mise à l'essai deux fois par année.</p> <p>Les coordonnées des personnes-ressources (médias et parties prenantes) sont passées en revue et mises à jour au moins deux fois par année.</p> <p>Les mécanismes d'alerte destiné aux employés, pour les mises à jour et les situations de crise, sont mis à l'essai minimalement une fois par année.</p> <p>Des processus son en place pour s'assurer que les nouveaux membres de l'équipe corporative de gestion de crises sont familiers avec le plan corporatif de gestion de crises et des communications dans une période de deux mois suivant leur arrivée dans l'équipe.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Corporate Crisis Management Plan (version novembre 2024); Exemples de courriels de test des notifications; IAMGOLD Corporate Management Plan (CCMP) Crisis Communications Guidelines (confidentiel, examen sur place uniquement); et, Des preuves de formation de l'équipe corporative de gestion de crises sur le plan corporatif de communications et de gestion de crises
3. Formation	OUI	<p>Des exercices de simulation de crises sont réalisés en salle de conférence une fois par année.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Rapport de simulation complète avec le site Essakane le 28 novembre 2023; et, Rapport de simulation (tabletop) au niveau corporatif le 9 décembre 2024.
Planification de la gestion de crises et des communications – Site (OUI ou NON) (version novembre 2022)		
1 Préparation en matière de gestion de crises et des communications	OUI	<p>Essakane a identifié des menaces et des risques crédibles. Des protocoles ont été élaborés, en fonction du niveau de crise (1 à 4) afin de répondre aux menaces et aux risques identifiés.</p> <p>Les menaces et aux risques sont identifiés annuellement dans un atelier de travail animé par le Vice-Président Contrôle Interne et Risque d'IAMGOLD.</p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<p>Une équipe locale de gestion de crise a été mise en place, avec des rôles et des responsabilités définis. Les noms des personnes responsables en fonction sur le site sont communiqués hebdomadairement par courriel.</p> <p>Un mécanisme de notification est en place pour aviser l'équipe locale de gestion de crises en cas de crise. Trois (3) réseaux cellulaires sont disponibles sur le site et chaque intervenant a entre deux et trois numéros de téléphones.</p> <p>Un porte-parole des médias a été identifié et est assisté par le directeur des communications.</p> <p>Les coordonnées des principaux médias et intervenants ont été préparées et un système est en place pour faire le suivi de l'engagement auprès des médias et des intervenants. Le siège social gère les médias et intervenants au niveau international.</p> <p>Le plan local de gestion de crises et de communication a été élaboré et constitue un document contrôlé.</p> <p>Tous les membres de l'équipe locale de gestion de crises ont reçu le plan local de communication et de gestion des crises et les principales coordonnées des personnes-ressources. Des copies papiers contrôlées sont disponibles dans les salles de gestion de crises (2). Ces derniers sont équipés de façon adéquate.</p> <p>Des mécanismes ont été mis en place pour alerter les employés en cas de crise et les informer de mises à jour.</p> <p>Les communautés d'intérêts pertinentes sont consultées surtout au niveau de de la gestion des scénarios d'urgence. Certaines simulations impliquent les services locaux.</p> <p>Des accords de partenariat, renouvelables annuellement, sont signés avec les autorités locales d'intervention d'urgence (i.e., Croix Rouge, Brigade nationale des sapeurs).</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan de gestion de crises (31 octobre 2024); • Rapports des risques (2022); • Courriel - Responsable en fonction hebdomadaire; • Notes d'information - porte-parole auprès des médias et parties prenantes en cas de crise; • Plan de communication de crise; • Fiches d'appel médiatiques; et, • Convention d'entente avec la Croix Rouge.
2. Révision	OUI	<p>Le plan de gestion de crises et des communications d'Essakane est révisé et mis à jour annuellement ou lorsqu'il y a un changement de personnel parmi les gens impliqués dans la mise en œuvre du plan ou lorsqu'un changement matériel se produit au niveau des activités / opérations de l'établissement.</p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<p>Le mécanisme utilisé pour notifier l'équipe de gestion de crises (i.e., téléphones, courriels) sont en utilisation constante.</p> <p>Les coordonnées des principaux médias et intervenants ont été préparées et un système est en place pour faire le suivi de l'engagement auprès des médias et des intervenants. Le siège social gère les médias et intervenants au niveau international.</p> <p>Des mécanismes ont été mis en place pour alerter les employés en cas de crise et les informer de mises à jour. Ces mécanismes sont en utilisation courant.</p> <p>Le plan local de gestion de crises est partagé avec le siège social.</p> <p>Des processus sont en place pour s'assurer que les nouveaux membres de l'équipe de gestion de crises sont familiers avec le plan de gestion de crises et des communications dans une période de deux mois suivant leur arrivée dans l'équipe.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan de gestion de crises (31 octobre 2024); • Matrice d'analyse - Employés – Formations; et, • Liste de contrôle – formation nouvelle arrivant.
3. Formation	OUI	<p>Plusieurs cellules de crises ont été activées en 2024.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'incident sécuritaire et de suivi de situation.
Prévention du travail des enfants et du travail forcé (OUI ou NON) (version juin 2019)		
1. Prévention du travail forcé	OUI	<p>Des processus proportionnels au degré de risque associé à la région visée sont en place pour veiller à n'astreindre personne au travail forcé, y compris la servitude pour dettes, le travail servile ou le travail non volontaire en milieu carcéral.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Convention collective (valide jusqu'au 30 novembre 2025); • Processus recrutement nouveau employés; • Processus d'accueil intégration; • Rapport / lettre suite à une inspection par le Ministère des Mines, de l'Énergie et des Carrières; et, • https://hss.iamgold.com/French/programmes-de-l-industrie/initiatives-volontaires/cadres-directeurs/default.aspx.
2. Prévention du travail des enfants	OUI	<p>Des processus proportionnels au degré de risque associé à la région visée ont été mis en place pour veiller à ce qu'aucune personne de moins de 18 ans n'exécute un travail qui, par sa nature ou les conditions dans lesquelles il s'exerce, est susceptible de compromettre sa santé, sa sécurité ou sa moralité – comme prévu par la législation nationale ou l'autorité compétente.</p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<p>Des processus proportionnels au degré de risque associé à la région visée ont été mis en place pour s'assurer qu'aucun enfant de moins de 15 ans n'est embauché.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique de recrutement; • Conditions de recrutement; et, • Code de travail du Burkina Faso (Loi 28-2008).
Changements climatiques (version mars 2021)		
1. Gestion des changements climatiques sociétale	A	<p>Il existe une stratégie d'IAMGOLD en matière de changements climatiques et elle est soutenue par des actions définies, notamment l'intégration de la stratégie dans la planification d'entreprise pour les activités existantes et les nouveaux projets.</p> <p>Les structures du conseil d'administration et de la direction, les obligations de reddition de compte, les responsabilités et les processus de production de rapports liés à la gouvernance des risques et opportunités liés aux changements climatiques sont en place.</p> <p>Les risques significatifs et les opportunités liés aux changements climatiques ainsi que leur impact sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise sont identifiés, évalués et gérés.</p> <p>Les documents démontrant le respect des critères ci-dessus sont rendus publics sur une base annuelle.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique de gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre version; • IAMGOLD 2022 Climate action report; • Rapport de développement durable 2023; • Rapport ESG 2023; • TCS Portfolio Risk and Opportunities Summary Report (2022); • Données portée 1 et 2 dans la plateforme Métrio; • IAMGOLD Corporation - Board of directors mandate (Nov. 2023); et, • IAMGOLD Corporation – Sustainability committee mandate (Nov. 2023).
2. Gestion des changements climatiques au niveau de l'installation	AA	<p>Essakane a mis en place un système de base de gestion de l'énergie et des émissions de GES. Ce système comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un processus de collecte de données et de surveillance adapté à la consommation d'énergie et aux sources d'émissions de GES sur le site; • Une définition claire des rôles et responsabilités pour la gestion de la performance énergétique et des émissions de GES;

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • La sensibilisation et compréhension, par l'opérateur, des paramètres influençant la performance énergétique et actions (de l'opérateur) pour optimiser la performance énergétique du système pour les utilisations énergétiques ou les sources d'émissions de GES significatives; • La prise en compte de l'énergie et des émissions de GES dans la planification des activités, y compris les critères de conception, le cas échéant; et, • Une revue de direction annuelle. <p>Un processus de gestion des impacts climatiques physiques et de l'adaptation, qui comprend les éléments suivants, est établi et comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une évaluation et identification des impacts physiques potentiels du climat, impliquant une revue de l'analyse planifiée à des intervalles préétablie; • La prise en compte des risques résultant des impacts physiques potentiels du climat dans les processus décisionnels pertinents de l'installation; et, • L'identification, priorisation et mise en œuvre, par le biais d'une planification opérationnelle, de mesures d'adaptation qui répondent aux impacts climatiques physiques identifiés. <p>Un processus est en place pour sensibiliser les employés et les entrepreneurs à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques, y compris les engagements pertinents d'IAMGOLD et les objectifs d'Essakane.</p> <p>Essakane évalue le niveau d'importance de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques par rapport aux communautés d'intérêts pertinentes ou affectées et collabore avec eux.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Données de consommation (plateforme Métrio); • TCS Portfolio Risk and Opportunities Summary Report (2022); • Note d'information – Rôles et responsabilités en matière de gestion de la performance énergétique et des émissions de gaz à effet de serre; • Fiche de responsabilité – Surintendant centrale électrique; • Présentation de formation - Changements climatiques et optimisation de la performance énergétique; • Bilan de formation (sur plateforme Cognibox); • Budget énergie et carburants; • Capex décarbonisation 2024 LOM; • Revue de direction SSE semestre 1 – 2024; • Actions reliées aux risques liés à l'eau et à la météo; • Programme thèmes du mois;

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec communautés sur les questions de changements climatiques (oct. 2024); • Compte rendu rencontre de consultations et d'échanges avec les communautés sur la gestion des résidus miniers, la gestion de l'eau et les changements climatiques (oct. 2024); • Participation à l'atelier National sur les changements climatiques (oct. 2024); • Collaboration sur le projet FAED avec SOCODEVI et VTI; • Entrevues effectuées sur le terrain avec des employés; et, • Audit interne EEM (déc. 2023).
<p>3. Objectifs de performance et de rapports de l'installation</p>	<p>AA</p>	<p>Des objectifs de performance ont été établis et sont reliés aux émissions de gaz à effet de serre des champs d'application 1 et 2.</p> <p>Essakane a élaboré et mis en œuvre un plan d'action au niveau de son installation. Il comprend des étapes claires à court et à long terme pour atteindre les objectifs de performance.</p> <p>Des progrès sont démontrés par rapport aux objectifs de performance.</p> <p>La production de rapports annuels publics comprend les indicateurs et les objectifs reliés aux émissions de GES des champs d'application 1 et 2 et utilisés pour l'évaluation de la performance.</p> <p>Les informations sur l'évaluation par l'installation des impacts physiques potentiels du climat et les plans ou actions pour gérer les risques.</p> <p>Les objectifs de performance ont été atteints dans les délais prévus, ou des actions correctives ont été identifiées et sont en cours de mise en œuvre.</p> <p>La consommation d'énergie et les émissions de GES des champs d'application 1 et 2 ont été vérifiées de manière indépendante en 2021 (en cours pour l'année 2023).</p> <p>L'installation cherche à obtenir une rétroaction sur les rapports publics, le cas échéant.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • IAMGOLD decarbonization strategy; • Stratégie d'IAMGOLD Essakane SA en matière de changements climatiques; • IAMGOLD 2022 Climate action report; • Rapport de développement durable 2023; • Rapport ESG 2023; • Méthodes utilisées pour le calcul des émissions; • Décarbonization timeline; • Essakane - projets réduction Energie_Consolidés; • Plan d'action Badge Lafon (i.e., RFID pour ravitaillement);

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> Plan d'action - Climatiseurs & Éclairage; Capex décarb._corpo 2024; Étude BBA pour suivi des données (oct. 2024); Verification Report_IAMGOLD_2021 Corporate Inventory Verification; et, Entrevues effectuées sur le terrain avec des employés.
Gestion du maintien de la biodiversité (version CAN 2.0, mars 2020)		
1. Engagement, reddition de comptes et communications de l'entreprise en matière de conservation de la biodiversité	AAA	<p>L'engagement démontré par la haute direction d'Essakane respecte l'esprit du Cadre stratégique sur les mines et la conservation de la biodiversité ainsi que la hiérarchie des mesures d'atténuation afin d'atteindre les résultats déclarés en matière de biodiversité.</p> <p>L'engagement a été communiqué aux employés, aux entrepreneurs et aux communautés d'intérêts concernées.</p> <p>Les rôles, les responsabilités et le mécanisme de reddition de comptes nécessaires à la mise en œuvre de l'engagement sont clairs et les ressources ont été allouées pour appuyer celui-ci.</p> <p>L'engagement envers la conservation de la biodiversité et sa mise en œuvre sont soumis à une vérification / revue indépendante (interne ou externe).</p> <p>L'engagement à l'égard de la conservation de la biodiversité s'inscrit dans l'approche zéro perte nette de biodiversité et comprend un engagement à collaborer activement avec d'autres organismes pour la conservation de la biodiversité. Les rôles, les responsabilités et les ressources ont été assignés pour soutenir cet engagement.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Politique corporative de gestion de biodiversité adoptée par le site; Plan de conservation de la biodiversité; Orientation et Rappel Santé Sécurité et Environnement (version 2022); Invitations consultations CI 2024; Présentation_Consultation CI -Biodiversité annuelle; Fiches de postes; Budget 2024; Entrevues effectuées sur le terrain avec des employés et sous-traitants; et, Audit interne EEM (déc. 2023).
2. Planification et mise en œuvre du maintien de la biodiversité à	AAA	<p>Un plan ou un système de gestion des aspects significatifs de la biodiversité a été mis en œuvre à Essakane. Le plan ou le système de gestion comprend au moins les éléments suivants :</p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
l'échelle de l'établissement		<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation des impacts et des risques pour la biodiversité; • L'identification des objectifs spécifiques concernant les aspects significatifs de la biodiversité; • L'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action visant expressément les objectifs établis en matière de biodiversité; • L'assignation de responsabilités aux employés pour la gestion de la conservation de la biodiversité; • L'inclusion de la sensibilisation à la conservation de la biodiversité dans les programmes de formation destinés au personnel concerné; • La consultation des principales communautés d'intérêts (p. ex. : gouvernements, communautés autochtones et organismes de conservation) sur la gestion de la conservation de la biodiversité; • Un suivi et des rapports réguliers à la haute direction d'Essakane sur la mise en œuvre du plan de conservation de la biodiversité et les progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs fixés dans ce domaine. <p>L'établissement démontre que la gestion de la conservation de la biodiversité est intégrée aux principaux processus et outils de planification, notamment au processus annuel de planification et au processus budgétaire annuel.</p> <p>La mise en œuvre du système de gestion de la conservation de la biodiversité a fait l'objet d'une vérification/revue indépendante (interne ou externe).</p> <p>L'établissement contribue à la conservation de la biodiversité avec les communautés d'intérêts ou d'autres organismes de conservation de la biodiversité (locaux, régionaux ou nationaux).</p> <p>La gestion de la conservation de la biodiversité est intégrée à une stratégie d'affaire générale comprenant au moins deux des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des investissements dans la recherche et le développement permettant à l'industrie de mieux comprendre et de contribuer à la conservation de la biodiversité, à la science et au savoir traditionnel ; • Une contribution à une meilleure compréhension scientifique au service de la protection de la biodiversité ; • Une contribution à l'élaboration de guides pour l'industrie ou la région, favorisant la conservation de la biodiversité ; • Une amélioration de la biodiversité à l'extérieur de la propriété de l'établissement ; • L'obtention d'une reconnaissance nationale ou régionale en matière de conservation de la biodiversité ; • L'évaluation des services écosystémiques ; • Un appui aux employés désirant s'impliquer bénévolement dans des initiatives communautaires de conservation de la biodiversité. <p><u>Preuves examinées :</u></p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Essakane-Inventaires végétation 2023- Rapport Final; • Biodiversité_animale_Essakane_Rapport_final; • INERA Caractéristiques_floristique_et usages-zone Barrag; • Plan de conservation de la biodiversité; • Programme de management environnemental 2024; • Programme de réhabilitation minière 2024; • Fiches de postes; • Orientation et Rappel Santé Sécurité et Environnement (version 2022); • Thème du mois Environnement Biodiversité; • Programme thèmes du mois - Environnement 2024; • Entrevues effectuées sur le terrain avec des employés et sous-traitants; • Compte Rendu de la RDD Finale Q1-2024; • Fiches d'appréciation parties intéressées; • Budget 2024; • Audit interne EEM (déc. 2023); • Contrat avec INERA; • Article paru dans « Frontiers in ecology and evolution » (mars 2022); • Rapport Biodiversité (2018-2023); • Essakane-Inventaires végétation 2023- Rapport Final; et, • Rapport réhabilitation minière progressive 2023.
<p>3. Production de rapports sur le maintien de la biodiversité</p>	<p>A</p>	<p><i>L'établissement s'était évalué au niveau AAA pour cet indicateur. Cependant, pendant la vérification externe, il a été observé que les rapports publics sur la conservation de la biodiversité ne sont pas vérifiés ou examinés par un mécanisme indépendant à l'interne ou à l'externe (exigence du niveau AA).</i></p> <p>Essakane produit des rapports sur la conservation de la biodiversité, y compris:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des rapports internes sur la conservation de la biodiversité appuyant les processus décisionnels de la direction à l'échelle de l'établissement; et, • Des rapports publics fréquents sur le rendement en matière de conservation de la biodiversité. <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Compte Rendu de la RDD Finale Q1-2024; • Programme de management environnemental 2024;

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Rapport Biodiversité (2018-2023); • Rapport de développement durable 2023; et, • Rapport ESG 2023.
Intendance de l'eau (version CAN 1.0, novembre 2018)		
1. Gouvernance de l'eau	AAA	<p>Un audit externe a été mené afin de confirmer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le degré de conformité des pratiques de l'établissement en matière d'intendance de l'eau avec le Cadre stratégique sur l'intendance de l'eau de l'initiative VDMD; • Si les engagements en matière d'intendance de l'eau ont été communiqués aux employés, aux entrepreneurs et aux communautés d'intérêts de l'établissement concernés; et, • Si les rôles, responsabilités et obligations de rendre des comptes pour la gestion de l'eau destinée aux opérations et pour la planification du bassin versant sont définis. <p>L'audit externe a été réalisé en novembre 2024 par M. R. Szwec de la firme EEM.</p> <p>Un retour sur les constats soulevés pendant l'audit interne de 2023 réalisé par EEM a été effectué afin de confirmer que les exigences énumérées au niveau AA sont respectées. La vérification externe a permis de valider que tous les constats sont fermés.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique de gestion de l'eau; • Politique environnement; • Note d'information – politique de gestion de l'eau; • Thème du mois – Gestion de l'eau – Répété annuellement; • Accountable Executif Tailings and Water 40) Management Information Circular April 6, 2022; • Nomination personnes responsables eaux et résidus Essakane; • Fonctionnement du comité de gestion de l'eau d'Essakane; • Manuel du système de gestion ESS; • Entrevues effectuées sur le terrain avec des employés et sous-traitants; • Rapport d'audit interne réalisé par EEM (2023); et, • Rapport d'audit externe réalisé par EEM (R. Szwec, VSP) en 2024.
2. Gestion de l'eau destinée aux opérations	AAA	<p>Les questions relatives à la gestion de l'eau à long terme sont prises en compte dans les décisions actuelles de gestion de l'eau et dans les plans de fermeture.</p> <p>Lorsqu'il existe des possibilités de réduire au minimum les activités de gestion de l'eau une fois le cycle de vie de la mine termine, ces possibilités</p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<p>sont prises en compte dans les décisions d'investissement ou dans les plans de fermeture.</p> <p>Un audit externe a été réalisé en novembre 2024 par M. R. Szwec de la firme EEM pour déterminer si les pratiques de gestion de l'eau destinée aux opérations sont conformes aux exigences des niveaux A et AA.</p> <p>Un retour sur les constats soulevés pendant l'audit interne de 2023 réalisé par EEM a été effectué. La vérification externe a permis de valider que tous les constats sont fermés.</p> <p>Une évaluation de l'efficacité est effectuée et un processus de suivi est en place pour les possibilités d'amélioration décelées.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement du comité de gestion de l'eau d'Essakane; • Essakane Water balance Report R1527 Final (EGI, 2022); • Esskane pit lakes, water balance and water quality assessment, prepared for lamGold Essakane (SRK octobre 2024); • Bilan hydrique (fichier MS Excel); • Suivi environnemental 2024; • Paramètres échantillonnés; • Débit_Gorouol_Spillway; • Rapport sur le suivi des écoulements du Gorouol_2019-2020; • SRK UK - Cartes d'écoulement des eaux souterraines • Registre des risques liés à l'eau – 2023; • PRO-SSE-063-V2_Plans des Mesures d'Urgences; • Comité directeur élargi du parc à résidus - Réunion du 16 mars 2021. Inclus discussions sur analyses de bris de digue (2018 et 2021); • Essakane Formation sur le bilan hydrique + présence à la formation. • Thème du mois – Gestion de l'eau – Répété annuellement; • Matrice formation SSE 2024. • Présentation gestion de l'eau (sept. 2024); • Rapport gestion environnemental - T3 2024; • Affichage sur la conservation de l'eau; • Entrevues effectuées sur le terrain avec des employés et sous-traitants; • Rapport d'audit interne réalisé par EEM (2023); et, • Rapport d'audit externe réalisé par EEM (R. Szwec, VSP) en 2024.
3. Planification des bassins versants	AAA	Essakane établit des objectifs concernant le bassin versant, y compris ceux inclus dans les plans d'utilisation des terres, là où de tels plans existent.

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<p>Essakane fait un suivi des objectifs concernant le bassin versant et communication des progrès aux communautés d'intérêts concernées.</p> <p>Essakane participe à la surveillance collaborative du bassin versant.</p> <p>Des échanges ont eu lieu pour mieux comprendre la façon dont les communautés d'intérêts concernées par le bassin versant utilisent les ressources hydriques, et des renseignements sur différents facteurs, tels que les pratiques, croyances, coutumes et connaissances traditionnelles locales liées à l'eau, ont été obtenus.</p> <p>Essakane participe aux forums sur les bassins versants et la façon dont les pratiques de gestion de l'eau destinée aux opérations contribuent aux effets cumulatifs sur le bassin versant est évalué à une fréquence déterminée.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Essakane Water balance Report R1527 Final (EGI, 2022); • Nomination personnes responsables eaux et résidus Essakane; • Fonctionnement du comité de gestion de l'eau d'Essakane; • Cartographie des parties prenantes (mars 2024); • Résumés des rencontres avec les comités locaux de l'eau ; • Rencontre décharge sur la gestion de la ressource en eau – Gorum Gorum (2022); • Rapport synthétique de l'enquête sur la consommation d'eau dans la zone 1 (15km); • IAMGOLD Essakane SA est membre du conseil d'administration l'Agence de l'Eau du Liptako (AEL); • Rapport de rencontre entre IAMGOLD et l'AEL; • Suivi eau potable des forages communautaires (oct. 2024); • Rencontres de présentation des résultats d'échantillonnage d'eau; • Essakane Water balance Report R1527 Final (EGI, 2022); • Esskane pit lakes, water balance and water quality assessment, prepared for lamGold Essakane (SRK octobre 2024); • Projet ECED phase 1 et projet EPASEC; • Planification des activités qui ont un impact sur le bassin versant. Phase 1 - Prélèvement de l'eau. Phase 2 - tax sur les modif des systèmes d'eau. Phase 3 pollueurs payeurs; et, • Entrevues effectuées sur le terrain avec des employés et sous-traitants.
4. Rendement et production de rapports liés à l'eau	A	<p><i>L'établissement s'était évalué au niveau AA pour cet indicateur. Cependant, pendant la vérification externe, il a été observé que les rapports publics relatifs à la gestion de l'eau ne sont pas vérifiés ou par un mécanisme indépendant à l'interne ou à l'externe (exigence du niveau AA).</i></p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 2023_iamgold-esg-performance-data-final; • Objectifs 2024; • Rapport de développement durable 2023; et, • Rapport ESG 2023.
Gestion des résidus miniers (version juin 2022)		
<p>1. Politique de gestion des résidus miniers et énoncé des engagements</p>	AAA	<p><i>Les informations communiquées lors de la vérification externe ont permis d'augmenter le niveau de de A à AAA.</i></p> <p>La vérification externe pour le niveau AA comprend une évaluation de l'efficacité de la politique et des engagements sur la gestion des résidus miniers.</p> <p>Un retour sur les constats soulevés pendant l'audit interne de 2023 réalisé par EEM a été réalisé afin de confirmer que les exigences énumérées au niveau AA sont respectées. L'audit externe a permis de valider que tous les constats étaient fermés.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'audit interne réalisé par EEM en 2023 (Evelyne Desaulniers, VSP); et, • Rapport d'audit externe du parc à résidus réalisé par EEM en novembre 2024 (Meriem Raach, VSP).
<p>2. Répartition de l'imputabilité et de la responsabilité de la gestion des résidus miniers</p>	AA	<p><i>Les informations communiquées lors de la vérification externe ont permis d'augmenter le niveau de de A à AA.</i></p> <p>Une vérification externe a été effectuée et a déterminé que toutes les exigences du niveau A ont été satisfaites.</p> <p>Un retour sur les constats soulevés pendant l'audit interne de 2023 réalisé par EEM a été réalisé afin de confirmer que les exigences énumérées au niveau AA sont respectées. L'audit externe a permis de valider que tous les constats étaient fermés.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Entrevues effectuées sur le terrain avec des employés et sous-traitants; • Rapport d'audit interne réalisé par EEM en 2023 (Evelyne Desaulniers, VSP); et, • Rapport d'audit externe du parc à résidus réalisé par EEM en novembre 2024 (Meriem Raach, VSP).
<p>3. Système de gestion des résidus miniers et préparation aux situations d'urgence</p>	AA	<p><i>Les informations communiquées lors de la vérification externe ont permis d'augmenter le niveau de de A à AA.</i></p> <p>Une vérification externe a été effectuée et a déterminé que toutes les exigences du niveau A ont été satisfaites.</p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<p>Un retour sur les constats soulevés pendant l'audit interne de 2023 réalisé par EEM a été réalisé afin de confirmer que les exigences énumérées au niveau AA sont respectées. L'audit externe a permis de valider que tous les constats étaient fermés.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Entrevues effectuées sur le terrain avec des employés et sous-traitants; • Rapport d'audit interne réalisé par EEM en 2023 (Evelyne Desaulniers, VSP); et, • Rapport d'audit externe du parc à résidus réalisé par EEM en novembre 2024 (Meriem Raach, VSP).
4. Manuel d'OES	AAA	<p><i>Les informations communiquées lors de la vérification externe ont permis d'augmenter le niveau de de A à AAA.</i></p> <p>L'audit externe pour le niveau AA comprenait une évaluation de l'efficacité de l'élaboration et de la mise en œuvre du manuel d'OES d'Essakane.</p> <p>Un retour sur les constats soulevés pendant l'audit interne de 2023 réalisé par EEM a été réalisé afin de confirmer que les exigences énumérées au niveau AA sont respectées. L'audit externe a permis de valider que tous les constats étaient fermés.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Entrevues effectuées sur le terrain avec des employés et sous-traitants; • Rapport d'audit interne réalisé par EEM en 2023 (Evelyne Desaulniers, VSP); et, • Rapport d'audit externe du parc à résidus réalisé par EEM en novembre 2024 (Meriem Raach, VSP).
5. Revue annuelle de la gestion des résidus miniers	AA	<p><i>Les informations communiquées lors de la vérification externe ont permis d'augmenter le niveau de de A à AA.</i></p> <p>Un audit externe a été effectué et a déterminé que toutes les exigences du niveau A ont été satisfaites.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'audit interne réalisé par EEM en 2023 (Evelyne Desaulniers, VSP); et, • Rapport d'audit externe du parc à résidus réalisé par EEM en novembre 2024 (Meriem Raach, VSP).

Déclaration de vérification

Déclaration de vérification	
La vérification externe a été effectuée conformément au mandat du FSV de l'initiative VDMD et, par conséquent,	<input checked="" type="checkbox"/> La vérification externe a été menée conformément au mandat du FSV de l'initiative VDMD.

Déclaration de vérification	
comprenait principalement des entrevues, des analyses de données et toute information pertinente (sur la base d'échantillons) pour évaluer la conformité de l'entreprise par rapport aux indicateurs de rendement de l'initiative VDMD.	
Les cotes indiquées dans le présent rapport sont vérifiées en fonction des éléments probants examinés lors de la vérification externe de cet établissement.	<input checked="" type="checkbox"/> Les cotes de ce rapport sont jugées exactes sur la base de cette vérification.
Limites	Aucune limite à cette vérification d'auto-évaluation.
Autres commentaires	La portée de la vérification incluait les installations minières d'Essakane d'IAMGOLD.
Une déclaration d'assurance supplémentaire a-t-elle été fournie par le vérificateur ?	Non
Nom du vérificateur principal Noms des vérificateurs supplémentaires	Ross Szwec, DGE, CEA®, EP(EMSLA), CESA®, VSP NA
Date de la déclaration de vérification	31 décembre 2024
Signature du vérificateur principal	 Ross Szwec
Signature des vérificateurs supplémentaire	NA

ANNEXE A
SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'AUDITS EXTERNES



505 René-Lévesque Ouest, bureau 1106
Montréal, Québec H2Z 1Y7
Tel.: 514.481.3401
eem.ca

Montréal, le 31 décembre 2024

Steve Pelletier
Directeur principal Environnement
IAMGOLD
Brossard

Objet : Sommaire des résultats – Audit externe des protocoles SST et Intendance de l'eau

Monsieur Pelletier,

EEM a été retenu par IAMGOLD pour réaliser des audits externes dans le cadre de la vérification externe Vers le développement minier durable (VDMD) pour les protocoles et indicateurs suivants :

Santé et sécurité au travail (2020) : Indicateurs 1AAA, 2AAA, et 4AAA; et,

Intendance de l'eau (2018) : Indicateurs 1AAA et 2AAA.

Les audits externes confirment l'atteinte du niveau AAA pour tous les protocoles et indicateurs vérifiés.

Deux (2) opportunités d'amélioration ont été identifiées au niveau du protocole de Santé et sécurité au travail.

En espérant le tout conforme aux attentes d'IAMGOLD,

Guillaume Carle, FSV, SE(VEA), CHSMSA, PCSAP
Directeur et Associé
EEM Gestion ESS inc.



505 René-Lévesque Ouest, bureau 1106
Montréal, Québec H2Z 1Y7
Tel.: 514.481.3401
eem.ca

Montréal, le 17 décembre 2024

Steve Pelletier
Directeur principal Environnement
IAMGOLD
Brossard

Objet : Sommaire des résultats – Audit externe - Gestion des résidus

Monsieur Pelletier,

EEM a été retenu par IAMGOLD pour réaliser un audit externe dans le cadre de la vérification externe Vers le développement minier durable (VDMD) pour les cinq (5) indicateurs du protocole de gestion des résidus (2022).

L'audit externe a confirmé les résultats suivants :

Indicateur	Résultat
Indicateur 1 - Politique ou engagement de gestion des résidus miniers	AAA
Indicateur 2 - Répartition de l'imputabilité et de la responsabilité de la gestion des résidus miniers	AA
Indicateur 3 - Système de gestion des résidus miniers et préparation aux situations d'urgence	AA
Indicateur 4 - Manuel d'opération, d'entretien et de surveillance (OES)	AAA
Indicateur 5 - Revue annuelle de la gestion des résidus miniers	AA

L'audit a permis d'identifier un (1) écart et dix (10) opportunités d'amélioration ont été identifiées lors de l'audit

En espérant le tout conforme aux attentes d'IAMGOLD,

Guillaume Carle, FSV, SE(VEA), CHSMSA, PCSAP
Directeur et Associé
EEM Gestion ESS inc.